

Conseil Communautaire
Séance du 14 Décembre 2023

Délibération N° 2023 12 112 : Assainissement collectif – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour structurer la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du transfert de la compétence Assainissement collectif des communes vers l'EPCI

L'an deux mille vingt-trois, le 14 Décembre à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à au siège situé au 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 07/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	29	Pouvoirs	6	Votants	35
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Francis BOUSSION ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; Mme Sabrina DUCHESNE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Pascal MARIE	Martine CRINIERE
Marie-France REYMOND	Jean-Michel CHIQUET
Alain CHEVALLIER	Sylvain BIDIER
Bruno BOULAY	Pascal DUPUIS
Michelle BOUSSARD	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé

Secrétaire de séance : Agnès VERDIER

Y assistaient :

- Ophélie RONDET – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 18/12/2023

M. le Président expose ;

La compétence assainissement collectif est aujourd'hui assurée par chaque commune individuellement.

Préalablement à la prise de compétence assainissement collectif envisagée au 1^{er} Janvier 2025, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a décidé de consacrer du temps agent en interne pour préparer ce transfert.

Considérant que le temps des agents communautaires constituera un véritable soutien pour permettre à l'EPCI de se structurer en vue de délivrer à terme un service public pérenne en matière d'assainissement (collectif, non collectif, pluvial), de qualité à ses bénéficiaires et au juste prix.

Considérant qu'il reviendra aux agents communautaires d'assurer la coordination de la mission d'accompagnement à la prise de compétence assainissement qui sera confié à un bureau d'études

Considérant que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne finance cet appui technique, dans les conditions suivantes :

Montant des dépenses éligibles prises en compte :

Charges salariales avec un coût plafond de 72 500 €/an par ETP

Forfait de fonctionnement : 12 000 € par ETP

Référence de calcul : 1 ETP = 210 jours/an

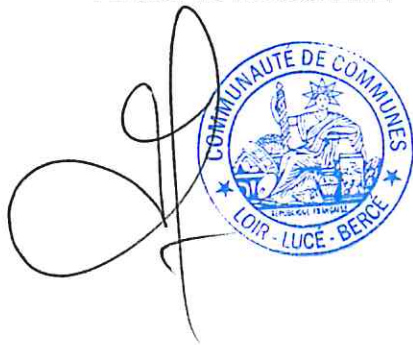
***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1.- Autorise M. le Président à solliciter le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour le financement de la mission d'appui par les services de la CCLLB, au nom et pour le compte de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé.

2.- Mandate M. le Président ou son représentant pour signer tout document utile à l'exécution de cette présente décision.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LOIR - LUCÉ - BERCE' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun and a crescent moon above. The signature is a large, stylized cursive 'H'.

**Secrétaire de séance
Mme Agnès VERDIER**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Verdier' with a flourish at the end.